

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE DE
CRETEIL
11-19, Boulevard Jean-Baptiste Oudry
94000 CRETEIL

AVIS DE CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public

à

Cabinet Avocats DEHAN & SCHINAZI
174, Rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :

Maître DEHAN,

Par lettre, vous avez attiré mon attention sur l'Amende et Condamnation Pécuniaires émise à l'encontre de votre client,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 000210 INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE, DE L'ARRET IMPOSE PAR UN FEU ROUGE ART.R.412-30 AL.1,AL.2, AL.4 C.ROUTE. ART.R.412-30 AL.5,AL.6 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **NOGENT SUR MARNE(94130), RUE JACQUES KABLE**, en date du **29/06/2017 à 22h48**, par procès verbal n° _____ dressé par **SERVICE PN DOPC-CTCSR94**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen de votre courrier, j'ai le plaisir de vous informer que j'ai décidé de procéder au classement sans suite de cette contravention.

Je procède donc à l'annulation du restant de la majoration soit la somme de 285 €.

Je procède également, auprès du Fichier National du Permis de Conduire, à la demande de restitution des points en lien avec l'infraction visée.

Je vous prie d'agréer, Maître DEHAN, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à CRETEIL, le 27/03/2019

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

